

OBSERVATOIRE DE LA QUALITE COMPTABLE  
GROUPE « CONTROLE INTERNE »

GT020.v10a



CONTROLE INTERNE COMPTABLE  
LISTE DE POINTS DE REFERENCE

Observatoire de la Qualité Comptable  
Secrétariat Général  
153 rue de Courcelles  
75817 PARIS CEDEX 17

*Site Web : [www.qualite-comptable.org](http://www.qualite-comptable.org)*

*Courriel : [oqc@cs.experts-comptables.org](mailto:oqc@cs.experts-comptables.org)*

## OBSERVATOIRE DE LA QUALITE COMPTABLE GROUPE « CONTROLE INTERNE »

L'Observatoire de la Qualité Comptable a établi une liste de points de référence pour un « contrôle interne comptable » de qualité.

Cette liste constitue un outil d'évaluation et d'amélioration du système de contrôle interne comptable à destination du dirigeant d'entreprise. Elle comprend les principales bonnes pratiques identifiées sans prétendre à l'exhaustivité.

En cas d'absence ou d'insuffisance de dispositifs visant à répondre aux points de référence présentés, l'existence de procédures alternatives de contrôle interne peut être de nature à permettre l'atteinte des objectifs fixés.

La liste des points de référence retenus s'articule autour de quatre domaines ayant des implications directes sur le contrôle interne comptable :

- le gouvernement d'entreprise.
- l'organisation générale.
- les principes, codes et pratiques.
- le traitement et la production de l'information comptable et financière.

## OBSERVATOIRE DE LA QUALITE COMPTABLE GROUPE « CONTROLE INTERNE »

### **Gouvernement d'entreprise :**

- Existence d'un comité d'audit (ou des comptes), pertinence de son champ d'intervention et de ses modalités de fonctionnement.
- Présence au conseil d'administration (ou de surveillance) et au comité d'audit d'administrateurs indépendants et disponibles.
- Points de rencontres réguliers avec les commissaires aux comptes (revue du plan d'audit et des conclusions de la mission de révision).
- Examen et appréciation par le comité d'audit :
  - des politiques et des options comptables et notamment des difficultés comptables (évaluation des actifs incorporels, évolution du périmètre de consolidation, engagements hors bilan, traitement des litiges, passage aux normes IAS/IFRS ...),
  - de la formation du résultat et de la constitution des principaux agrégats des états financiers,
  - de la communication financière,
  - de la charte de contrôle interne comptable.
- Mise à disposition, au comité d'audit et au conseil, dans des délais raisonnables des informations financières.

### **Organisation générale :**

- Agilité de l'organisation par rapport aux évolutions de l'entreprise (modifications du périmètre ...) et de l'environnement.
- Qualité du système de délégation de pouvoirs.
- Gestion des compétences et formation.
- Existence d'une fonction d'audit interne, adéquation de son champ d'intervention avec les objectifs de contrôle interne comptable.
- Capacité de la direction comptable à faire valoir la règle comptable.
- Système d'information satisfaisant aux besoins de l'entreprise en termes de suivi d'activité, de reporting financier, et de sécurité des traitements (contrôles de cohérence, traçabilité, environnement sécurisé).

## **OBSERVATOIRE DE LA QUALITE COMPTABLE GROUPE « CONTROLE INTERNE »**

### **Principes, codes et pratiques :**

- Existence et communication d'une documentation Groupe actualisée recensant les principes comptables et les dispositifs de contrôle interne comptable.
- Existence et application d'un code ou d'une charte d'éthique comptable.
- Processus d'identification et de gestion des risques liés à l'activité et au traitement de l'information comptable et financière.
- Processus de pilotage du contrôle interne dans le Groupe (autos-évaluations, revues d'audit interne ...).
- Cohérence des règles du reporting financier avec les structures opérationnelles et fonctionnelles.

### **Traitement et production de l'information comptable et financière :**

- Intégration de points de contrôle interne dans les processus comptables et financiers.
- Qualité des bouclages entre les événements opérationnels et leur traduction comptable.
- Maîtrise du processus du traitement et de production de l'information comptable et financière au niveau consolidé et dans les filiales (planning de clôture, indicateurs de pilotage ...).
- Mécanismes d'identification, de remontée et de traitement systématique des incidents et des anomalies (boucle qualité).
- Mécanismes de transmission, de validation, de discussion et de revue des informations financières avec les structures opérationnelles et fonctionnelles (juridique, RH ...).
- Qualité de la communication entre les acteurs du processus comptable.
- Qualité de l'information comptable et financière (transparence, périodicité et rapidité de production...).

### **Documents en annexe :**

- Guide du bon comportement (Observatoire de la Qualité Comptable)
- Le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées (AFEP/MEDEF)

## OBSERVATOIRE DE LA QUALITE COMPTABLE GROUPE « CONTROLE INTERNE »

L'Observatoire remercie l'ensemble des membres du groupe de travail animé par Jean-Louis Mullenbach, et plus particulièrement :

- Jacques BEBIEN OQC
- Gérard BUGUET CHANEL
- Jean-Michel CHARPENTIER RSM Salustro Reydel
- Françoise CROQUET ICADE
- Philippe DEPOUTOT SEFICO
- Philippe HERISSE PSA PEUGEOT CITROEN
- Loutfali JAVER Cabinet JAVER
- Bertrand MAGUET WEAVE Management
- Fabrice MARTIN Bellot Mullenbach & Associés
- Pierre MASSOT ADICECEI
- Isabelle MAURIAC CSOEC
- Jean-Louis MULLENBACH OQC
- Hervé PUTEAUX JPA
- Bruno VAFFIER ATOS ORIGIN
- Serge YABLONSKY SYC
- Muttiah YOGANANTHAN CSOEC

Pour leur participation active à la rédaction du document.



Web : [www.qualite-comptable.com](http://www.qualite-comptable.com)  
Mail : [qgc@cs.experts-comptables.org](mailto:qgc@cs.experts-comptables.org)

Observatoire de la Qualité Comptable  
Secrétariat Général  
153 rue de Courcelles  
75817 PARIS CEDEX 17

Téléphone 01 44 15 60 00 - Télécopie 01 44 15 90 15